

Sur le procédé

La Chape Vicat HPC Top

Famille de produit/Procédé : Chape fluide à base de ciment

Titulaire(s) : **Société BETON VICAT**

AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

Groupe Spécialisé n° 13 - Procédés pour la mise en œuvre des revêtements

Versions du document

| Version | Description | Rapporteur | Président |
|---------|-----------------------------------|------------------|-------------------|
| V1 | Il s'agit d'une nouvelle demande. | CORDIER Virginie | DUFOUR Christophe |

Descripteur :

LA CHAPE VICAT HPC TOP est un mortier fluide à base de ciment Portland, livré en camion-malaxeur, pour la réalisation de chapes autonivelantes mises en œuvre par pompage.

Cette chape classée C16-F4, peut être mise en œuvre dans des locaux classés U4 P3 E3 C2 au plus et n'est pas destinée à l'enrobage de planchers chauffants.

LA CHAPE VICAT HPC TOP comprend une technologie interne limitant l'évaporation de surface de la chape ce qui permet de s'affranchir d'appliquer un produit de cure externe.

LA CHAPE VICAT HPC TOP contient un promoteur d'adhérence qui améliore la cohésion de surface et ne nécessite pas de ponçage sous réserve du contrôle de l'état de surface au plus tôt 4 jours après le coulage par le chapiste. En cas de présence de laitance ou de pellicule de surface, il doit poncer la chape. Sinon, il confirme par écrit à l'entreprise de pose du revêtement ou à défaut au maître d'œuvre ou au maître d'ouvrage, la possibilité de pose du revêtement sans ponçage du fait de l'absence de pellicule de surface.

LA CHAPE VICAT HPC TOP est fabriquée dans des centrales à béton certifiées.

La Société VICAT assure la formation des entreprises applicatrices ainsi que le suivi qualité de la fabrication de la chape.

Le procédé bénéficie d'un certificat selon le référentiel de certification QB46.

ATTENTION

Ce Document Technique d'Application n'est valide qu'en lien avec la liste des unités de production, en annexe du certificat QB46 de ce procédé, consultable sur Internet en suivant le lien ci-après :

Chapes fluides - Certifications - CSTB Évaluation

Table des matières

| | | |
|---------|--|----|
| 1. | Avis du Groupe Spécialisé..... | 4 |
| 1.1. | Domaine d'emploi accepté | 4 |
| 1.1.1. | Zone géographique | 4 |
| 1.1.2. | Ouvrages visés..... | 4 |
| 1.1.3. | Épaisseur de la chape – Choix de l'isolant – Présence d'armatures..... | 4 |
| 1.2. | Appréciation..... | 4 |
| 1.2.1. | Aptitude à l'emploi du procédé | 4 |
| 1.2.2. | Durabilité | 5 |
| 1.2.3. | Impacts environnementaux | 5 |
| 1.3. | Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé | 5 |
| 2. | Dossier Technique..... | 6 |
| 2.1. | Mode de commercialisation | 6 |
| 2.1.1. | Coordonnées..... | 6 |
| 2.1.2. | Mise sur le marché..... | 6 |
| 2.1.3. | Identification et livraison du mortier..... | 6 |
| 2.2. | Description..... | 6 |
| 2.2.1. | Principe..... | 6 |
| 2.2.2. | Caractéristiques des composants..... | 6 |
| 2.2.3. | Produits associés | 7 |
| 2.3. | Dispositions de conception | 7 |
| 2.3.1. | Nature et planéité des supports..... | 7 |
| 2.4. | Dispositions de mise en œuvre de LA CHAPE VICAT HPC TOP | 8 |
| 2.4.1. | Travaux Préliminaires | 8 |
| 2.4.2. | Coulage de la chape | 8 |
| 2.4.3. | Travaux de finition..... | 8 |
| 2.4.4. | Tolérance d'exécution..... | 9 |
| 2.5. | Pose de cloisons légères | 9 |
| 2.6. | Pose de revêtements de sol..... | 10 |
| 2.7. | Maintien en service du procédé..... | 10 |
| 2.8. | Traitement en fin de vie | 10 |
| 2.9. | Assistance technique..... | 10 |
| 2.10. | Principes de fabrication et de contrôle..... | 10 |
| 2.10.1. | Centres de fabrication..... | 10 |
| 2.10.2. | Fabrication du mortier | 10 |
| 2.10.3. | Contrôles | 11 |
| 2.11. | Mention des justificatifs..... | 11 |
| 2.11.1. | Résultats expérimentaux..... | 11 |
| 2.11.2. | Références chantiers..... | 11 |

1. Avis du Groupe Spécialisé

Le procédé décrit au chapitre 2 « Dossier Technique » ci-après a été examiné par le Groupe Spécialisé qui a conclu favorablement à son aptitude à l'emploi dans les conditions définies ci-après :

1.1. Domaine d'emploi accepté

1.1.1. Zone géographique

Cet avis a été formulé pour les utilisations en France métropolitaine.

1.1.2. Ouvrages visés

LA CHAPE VICAT HPC TOP, classée C16-F4 selon la norme NE EN 13813, peut être mise en œuvre dans des locaux classés U4 P3 E3 C2 au plus en pose adhérente et en pose désolidarisée et dans les locaux U4 P3 E2 C2 au plus en pose flottante sur sous-couche isolante ;

LA CHAPE VICAT HPC TOP SYNTHETIQUE est la formule contenant des macro-fibres synthétiques.

L'enrobage des planchers chauffants et rafraichissants n'est pas visé.

Elle n'est pas conçue pour la réalisation de sols industriels.

Le domaine d'application, les supports admissibles, la nature des chauffages associés et la nature des revêtements associés sont définis aux § 2, 7 et 8 des « Règles Professionnelles pour la mise en œuvre des chapes fluides à base de ciment ou de sulfate de calcium de l'UNCEP-CAPEB »¹, amendé comme suit :

- La chape VICAT TOP comprend une technologie interne limitant l'évaporation de surface de la chape ce qui permet de s'affranchir d'appliquer un produit de cure externe,
- Le ponçage de la chape n'est pas systématique. L'applicateur de la chape doit contrôler l'état de surface et en cas de laitance/pellicule de surface, il doit poncer la chape.

Les locaux sportifs ne sont pas visés.

1.1.3. Épaisseur de la chape – Choix de l'isolant – Présence d'armatures

Les isolants admissibles sont ceux décrits dans le NF DTU 52.10 « Mise en œuvre des sous couches isolantes sous chape ou dalle flottantes et sous carrelage scellés ». Ils sont de classes SC1 ou SC2.

Le tableau 1 précise les épaisseurs minimales d'application :

| | Locaux P2 et P3 | |
|---|-------------------------------------|------------------------------------|
| | Épaisseur minimale de la chape (cm) | |
| | La Chape Vicat HPC TOP | La Chape Vicat HPC Top Synthétique |
| Chape adhérente | 3 | 3 |
| Chape désolidarisée : • sur film polyéthylène uniquement | 4 | 4 |
| Chape flottante : • sur isolant de classe SC1 | 4,5 | 4 |
| • sur isolant de classe SC2 | 5 | 4,5 |

Tableau 1 - Épaisseurs minimales de la chape

L'épaisseur maximale de la chape est précisée au § 10.3.8 des "Règles Professionnelles des chapes fluides".

1.2. Appréciation

1.2.1. Aptitude à l'emploi du procédé

Comportement au feu

LA CHAPE VICAT HPC TOP peut être considérée comme un support incombustible A1_{FL} (décision 96/603/CE).

¹ Dans la suite du document, il sera indiqué "Règles Professionnelles des chapes fluides".

Aspects sanitaires

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci.

Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

Prévention des accidents, maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien

Le procédé dispose d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

1.2.2. Durabilité

La durabilité de la chape fluide ciment LA CHAPE VICAT HPC TOP peut être appréciée comme équivalente à celle d'une chape traditionnelle en mortier de ciment conforme au NF DTU 26.2.

Sa constance de composition est de nature à lui conférer un comportement fonctionnel régulier.

1.2.3. Impacts environnementaux

Le procédé ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Le procédé continue de bénéficier d'un Document Technique d'Application en raison de sa dérogation aux "Règles Professionnelles des chapes fluides" par les points suivants :

- La chape fluide ciment LA CHAPE VICAT HPC TOP comprend une technologie interne limitant l'évaporation de surface de la chape ce qui permet de s'affranchir d'appliquer un produit de cure externe.
- Le ponçage de la chape n'est pas systématique. L'opérateur de la chape doit contrôler l'état de surface et en cas de laitance/pellicule de surface, il doit poncer la chape.

Le Groupe Spécialisé attire l'attention sur l'importance du passage de la barre d'égalisation ainsi que du balai pour garantir la qualité de surface finale de la chape.

ATTENTION

Ce Document Technique d'Application n'est valide qu'en lien avec la liste des unités de production, en annexe du certificat QB46 de ce procédé, consultable sur Internet en suivant le lien ci-après :

Chapes fluides - Certifications - CSTB Évaluation

2. Dossier Technique

Issu des éléments fournis par le titulaire et des prescriptions du Groupe Spécialisé acceptées par le titulaire

ATTENTION

Ce Document Technique d'Application n'est valide qu'en lien avec la liste des unités de production, en annexe du certificat QB46 de ce procédé, consultable sur Internet en suivant le lien ci-après :

Chapes fluides - Certifications - CSTB Évaluation

2.1. Mode de commercialisation

Le procédé est commercialisé par le titulaire et distribué par les unités de production certifiées figurant sur la liste en annexe du certificat.

2.1.1. Coordonnées

Titulaire :

Société Vicat

4 rue Aristide Bergès

BP 36

FR-38081 L'Isle d'Abeau Cedex

E-mail : contact@beton-vicat.fr

Internet : www.beton-vicat.fr

2.1.2. Mise sur le marché

En application du règlement UE 305/2011, LA CHAPE VICAT HPC TOP fait l'objet d'une déclaration des performances établie par le fabricant sur la base de la norme NF EN 13813.

Les produits conformes à cette DdP sont identifiés par le marquage CE.

2.1.3. Identification et livraison du mortier

Le mortier LA CHAPE VICAT HPC TOP est fabriqué en centrale à béton et livré sur le chantier en camion-malaxeur.

La dénomination commerciale « LA CHAPE VICAT HPC TOP » ou « LA CHAPE VICAT HPC TOP SYNTHETIQUE » figure sur les bordereaux de livraison de la centrale de production qui accompagnent les camions-malaxeurs.

Ces bordereaux portent également mention de fluidités mesurées comparées aux fluidités escomptées (diamètre d'étalement mesuré à l'aide du cône CEN ($h = 60$ mm, $\varnothing_1 = 70$ mm, $\varnothing_2 = 100$ mm), couramment appelé cône Hägermann sur étalomètre humide) à l'issue du premier mélange de chantier, ainsi que la date et l'heure.

Les informations relatives au marquage doivent apparaître de façon permanente, lisible et indélébile sur les bons de livraisons (format papier ou numérique). La liste des éléments d'identification de la fabrication est définie au § 2.5.2 du référentiel de la certification QB46.

2.2. Description

2.2.1. Principe

LA CHAPE VICAT HPC TOP est un mortier fluide à base de ciment Portland, livré en camion-malaxeur, pour la réalisation de chapes autonivelantes mises en œuvre par pompage.

LA CHAPE VICAT HPC TOP SYNTHETIQUE est la formule contenant des macro-fibres synthétiques.

Cette chape classée C 16-F4, peut être mise en œuvre dans des locaux classés U4 P3 E3 C2 au plus et n'est pas destinée à l'enrobage de planchers chauffants.

LA CHAPE VICAT HPC TOP est fabriquée dans des centrales à béton, certifiées et listées en annexe du certificat QB46.

La mise en œuvre sur chantier est effectuée par un applicateur agréé par la société Vicat.

Le mortier est préparé par les centrales à béton certifiées listées en annexe du certificat QB46.

2.2.2. Caractéristiques des composants

2.2.2.1. Ciments

Les liants hydrauliques sont les ciments conformes à la norme NF EN 197-1 de type CEM II/A et CEM IV/A.

2.2.2.2. Mortier de chape

Le mortier est préparé industriellement par mélange en centrale à béton des différents constituants :

- Ciments conformes à la norme NF EN 197-1 de type CEM II/A et CEM IV/A,
- Addition minérale,
- Sables
- Adjuvants
- Macro-fibres synthétiques pour LA CHAPE VICAT HPC TOP SYNTHETIQUE.

2.2.2.2.1. Caractéristiques certifiées du mortier

Les caractéristiques certifiées du mortier sont indiquées dans le certificat QB46 en cours de validité : résistances mécaniques (en compression et en flexion), étalement au cône CEN (plaque humide), maintien de fluidité et variations dimensionnelles.

2.2.2.2.2. Autres caractéristiques du mortier

Mortier gâché

- Aspect : gris ciment, homogène et sans bulles.
- Masse volumique (kg/m³) : 2 100 ± 200.
- pH = 12,5 ± 0,5.
- Temps de prise : dans les conditions moyennes de température et d'hygrométrie (20 °C / 65 %HR) :
 - début (h) < 20
 - fin (h) < 24

Mortier durci

- Classification : incombustible A1_{FI} (décision 96/603/CE).

2.2.2.3. Fibres macro-synthétiques

Les fibres sont incorporées pour la fabrication de LA CHAPE HPC TOP synthétique.

- Fibres macro-synthétiques Strux 75/32 (N° ETPM-17/0043_V2) de la société GCP en sachet dose de 1,8 kg.
 - Longueur (mm) : 32
 - largeur (mm) : 1,4
 - Dosage (kg/m³) : 1,8
- Fibres macro-synthétiques MasterFiber 236 (N° ETPM-18/0055_V1) de la société MBS en sachet dose de 2.0 kg
 - Longueur (mm) : 30
 - Diamètre (mm) : 0,75
 - Dosage (kg/m³) : 2.0
- Fibres macro-synthétiques MasterFiber 246 (ETPM en cours d'enregistrement) de la société MBS en sachet dose de 2.0 kg
 - Longueur (mm) : 40
 - Diamètre (mm) : 0,75
 - Quantité (kg/m³) : 2

2.2.3. Produits associés

Les produits associés sont ceux visés au § 5.2 des « Règles Professionnelles des chapes fluides », complétées par les éléments ci-dessous :

- Profilés plastiques pour fractionnement.
- Résine SUPER-CI de la société VPI : résine synthétique en dispersion aqueuse pour la réalisation d'une barbotine d'accrochage en cas de pose adhérente.

2.3. Dispositions de conception

2.3.1. Nature et planéité des supports

On se reportera au § 8 des "Règles Professionnelles des chapes fluides", qui précise les supports visés, leur capacité portante et les tolérances de planéité.

Anciens revêtements

Les règles de reconnaissance et de préparation de l'existant sont celles du Cahier du CSTB 3635 « Exécution des enduits de sol intérieurs pour la pose de revêtements de sol – Rénovation ».

Les revêtements putrescibles, par exemple les anciens revêtements textiles, doivent être préalablement déposés.

2.4. Dispositions de mise en œuvre de LA CHAPE VICAT HPC TOP

Les conditions préalables au coulage, le matériel et l'outillage nécessaires pour la mise en œuvre de la chape sont celles décrites dans le § 10 des "Règles Professionnelles des chapes fluides", complétées comme suit :

2.4.1. Travaux Préliminaires

Tous les travaux de préparation doivent être terminés avant le début du coulage de la chape en raison du rythme rapide du coulage.

De manière générale, on se reportera au § 10.3 des "Règles Professionnelles des chapes fluides", complété par les paragraphes ci-dessous :

2.4.1.1. Cas d'une chape adhérente

Se reporter au § 10.3.6 des "Règles Professionnelles des chapes fluides".

2.4.1.2. Cas d'une chape désolidarisée

2.4.1.2.1. Pose sur plancher béton

Se reporter au § 10.3.4.1 des "Règles Professionnelles des chapes fluides".

2.4.1.2.2. Pose sur autres supports (dallage sur terre-plein, plancher bois ou chape asphalte, ...)

Les mêmes prescriptions que pour la pose sur plancher béton doivent être respectées ; cependant :

- un film polyéthylène de 200 µm au lieu de 150 µm sera utilisé,
- les recouvrements entre lés seront de 25 cm minimum au lieu de 10 cm.

Nota : dans le cas d'un plancher bois, le film polyéthylène doit être placé sur le support avant tout ouvrage sus-jacent.

2.4.1.3. Cas d'une chape sur isolant

Se reporter au § 10.3.4.2 des "Règles Professionnelles des chapes fluides".

2.4.2. Coulage de la chape

De manière générale, on se reportera au § 10.4 des "Règles Professionnelles des chapes fluides" pour les dispositions de coulage de la chape. Ces dispositions sont complétées par les paragraphes ci-dessous.

La mise en œuvre du mortier doit être terminée, au plus tard, dans un délai de 2 h après la fabrication du mortier en centrale.

2.4.2.1. Etalement, réception du mortier

Le contrôle de la fluidité est réalisé avant le début du coulage et les spécifications attendues sont indiquées dans le certificat QB46 associé.

La consistance du produit doit être vérifiée par l'applicateur en présence du chauffeur du camion à réception et avant démarrage du chantier (mesure de l'étalement au cône CEN sur étalomètre humide).

Le diamètre d'étalement doit être de 25 ± 3 cm.

La fluidité peut être ajustée conformément au cahier des charges de la formule propre à l'unité de production par ajout d'eau si nécessaire.

Si la valeur d'étalement est inférieure à la valeur requise, l'applicateur peut rajouter 10 litres d'eau maximum par m³ par tranche de 5 litres.

Si l'étalement de la chape est supérieur à la valeur maximale de la fourchette d'étalement visée, la chape doit être refusée.

2.4.2.2. Finition de la surface

Il est impératif de passer la barre d'égalisation en deux passes croisées ainsi que le balai afin de garantir la planéité de la surface finale de la chape.

2.4.2.3. Cure de la chape

La formulation de LA CHAPE VICAT HPC TOP contient un promoteur d'adhérence qui permet d'améliorer l'adhérence de surface de la chape et de réduire la cinétique d'évaporation du mortier frais.

Ainsi, il n'est pas nécessaire de pulvériser un produit de cure à la surface une fois la chape mise en œuvre.

2.4.3. Travaux de finition

Les conditions de protection de la chape, de séchage, de mise en service et de réparation de fissure sont précisées au § 10.5 des "Règles Professionnelles des chapes fluides".

2.4.3.1. Réalisation des joints

Les joints sont réalisés par la pose de profilés plastiques, adaptés au fractionnement, noyés dans la chape aux endroits prévus. En pose adhérente, la pose de profilés plastiques n'est pas réalisable. Dans ce cas, les joints sont réalisés dès le lendemain par sciage de la chape jusqu'au 2/3 de son épaisseur.

Joint de gros œuvre

Les joints du gros œuvre doivent être prolongés dans la chape par des joints de même largeur.

Joint de fractionnement

Les joints sont à mettre en place dans tous les cas :

- au droit des cloisons et murs de séparation,
- aux passages de portes.

De plus, pour une surface homogène inférieure à 80 m², la réalisation de joints de fractionnement ne se justifie pas, la plus grande longueur étant toutefois inférieure à 14 m.

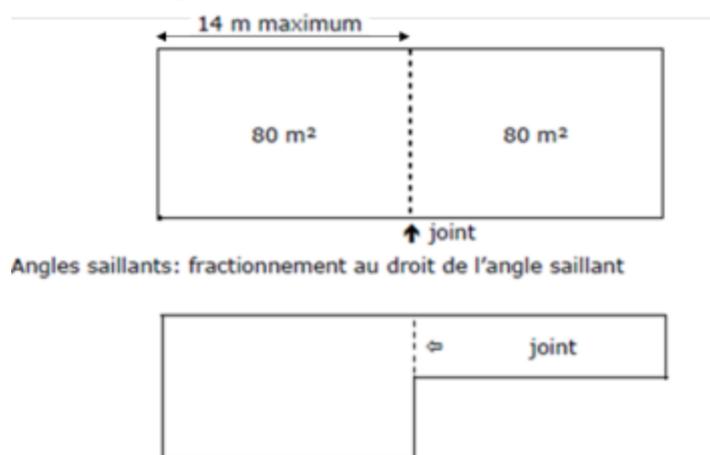


Figure 1 – Fractionnement de la chape LA CHAPE VICAT HPC TOP

Cas particuliers :

- Angles saillants : fractionnement au droit de l'angle saillant.
- Couloirs (largeur ≤ 3 m) : joints tous les 5 mètres maximum.
- Cas de recouvrement par un revêtement de sols souples, pour le traitement des joints (cf. NF DTU 53.12 P1-1-1 « préparation du support et revêtements de sols souples »).

2.4.3.2. Réparation d'une fissure accidentelle

On se reportera au § 10.5.5 des "Règles Professionnelles des chapes fluides" complété comme suit :

En cas de fissuration accidentelle (>3/10^e mm), intervenir de la façon suivante, avant la pose du revêtement : dégarnir la fissure et la remplir avec une résine type EPOFOND E de la société VPI ou similaire et sabler aussitôt la surface avec du sable fin (0/0.5mm).

Cette opération est du ressort de l'applicateur de la chape.

Sous réserve de respecter le fractionnement, une fissure réparée ne nuit pas à l'ouvrage.

2.4.3.3. Elimination de la pellicule de surface

LA CHAPE VICAT HPC TOP contient un promoteur d'adhérence qui améliore la cohésion de surface empêchant la formation d'une pellicule de surface et ne nécessite donc pas de ponçage.

L'applicateur devra tout de même contrôler l'état de surface de celle-ci au plus tôt 4 jours après le coulage. En cas de présence de laitance ou de pellicule de surface, il devra procéder à son élimination, comme indiqué au § 10.5.6 des « Règles Professionnelles des chapes fluides ».

Sinon, il confirme par écrit à l'entreprise de pose du revêtement ou à défaut au maître d'œuvre ou au maître d'ouvrage, la possibilité de pose du revêtement sans ponçage du fait de l'absence de pellicule de surface.

2.4.4. Tolérance d'exécution

Se reporter au § 10.6 des "Règles Professionnelles des chapes fluides".

2.5. Pose de cloisons légères

Les conditions de pose des cloisons légères sont précisées au § 13 des "Règles Professionnelles des chapes fluides".

2.6. Pose de revêtements de sol

Les revêtements de sol sont posés après vérification de l'état de surface de la chape (cf. § 2.4.3.3).

Pour la nature des revêtements de sol admissibles et les conditions de pose des revêtements de sols, se reporter aux § 7 et § 14.1 des "Règles Professionnelles des chapes fluides".

2.7. Maintien en service du procédé

Les conditions d'entretien des sols sont précisées au § 16 des "Règles Professionnelles des chapes fluides".

2.8. Traitement en fin de vie

Sans objet.

2.9. Assistance technique

La Société VICAT assure la formation des entreprises applicatrices de son procédé qu'elle « agréé » alors en tant que telle. Elle apporte son assistance technique aux applicateurs qui en font la demande.

Nota : la liste de ces entreprises est régulièrement tenue à jour et mise à disposition des demandeurs.

Nota : Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage ni à l'acceptation des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

2.10. Principes de fabrication et de contrôle

2.10.1. Centres de fabrication

Le mortier est préparé dans des unités de production de type « centrale à béton », certifiées listées en annexe du certificat QB46 de ce procédé.

Ces centrales fabriquent et livrent le mortier LA CHAPE VICAT HPC TOP sous leur responsabilité. Cette responsabilité couvre en particulier la fluidité du mortier livré à l'applicateur, mais aussi le respect de la formulation préconisée par la Société VICAT.

Ces unités de production certifiées sont répertoriées en annexe du certificat QB46 du procédé disponible sur le site internet [Chapes fluides - Certifications - CSTB Évaluation](#)

Le suivi et la conformité des unités de production sont vérifiées dans le cadre de la certification QB46 chapes fluides, suivant son référentiel.

Les dispositions de suivi de caractéristiques complémentaires font l'objet d'un contrat d'engagement titulaire/CSTB.

ATTENTION

Ce Document Technique d'Application n'est valide qu'en lien avec la liste des unités de production, en annexe du certificat QB46 de ce procédé, consultable sur Internet en suivant le lien ci-après :

[Chapes fluides - Certifications - CSTB Évaluation](#)

2.10.2. Fabrication du mortier

Avant la fabrication du mortier, le malaxeur de la centrale est lavé afin d'éliminer toute présence de granulats supérieurs à 6mm.

Les constituants sont généralement introduits comme suit :

- Sable
- Fibre
- Ciment, addition et ajouts
- Eau et adjuvants

Le temps de malaxage est d'au moins 55 secondes avant vidange dans le camion. L'agent technique de fabrication doit s'assurer en faisant tourner la cuve à grande vitesse de déchargement, que celle-ci est bien vidée et ne contient plus d'eau.

Si l'étalement du mortier est inférieur à la valeur minimale, refaire une gâchée en ajoutant 5L/m³ et contrôler de nouveau l'étalement.

Si la valeur spécifiée n'est toujours pas satisfaite, l'opération sera renouvelée une seule fois ; autrement dit, l'ajout d'eau maximal pour ajustement de l'étalement ne dépassera pas 10L/m³.

2.10.3. Contrôles

2.10.3.1. Contrôles effectués par le titulaire

Les contrôles sur les matières premières, sur le mortier frais et mortier durci sont réalisés sous la responsabilité du titulaire conformément au référentiel de la certification QB 46.

2.10.3.2. Contrôles par l'organisme de certification

Dans le cadre de la certification, des audits annuels sont effectués par l'organisme certificateur avec des prélèvements permettant de contrôler les résistances mécaniques.

Ces essais sont réalisés par le CSTB conformément aux exigences du référentiel et aux dispositions du contrat d'engagement titulaire/CSTB.

2.10.3.3. Contrôles des caractéristiques complémentaires

Les caractéristiques complémentaires suivantes sont contrôlées par le titulaire selon les dispositions du contrat d'engagement titulaire/CSTB :

- A chaque validation de formule : essai de cohésion de surface sur chape non poncée (méthode du Document Technique 99046_01 du référentiel QB46).

2.11. Mention des justificatifs

2.11.1. Résultats expérimentaux

Des essais pour l'évaluation de l'aptitude à l'emploi du procédé LA CHAPE VICAT HPC TOP ont été réalisés au CSTB : rapport d'essais n° DSR-S-23- 19383.

2.11.2. Références chantiers

Production de chape fluide ciment LA CHAPE VICAT HPC TOP depuis mars 2022.

L'importance globale des chantiers représente 110 000 m².